

Soutien aux projets scientifiques 2022

7^e édition du Prix Inserm de la SFODF

attribué sous l'égide du Comité d'Interface Inserm - Odontologie



Un soutien financier, d'un montant de 20 000 €,

sera alloué par la SFODF, sous l'égide du Comité d'Interface Inserm - Odontologie, pour le financement de projets de recherche en lien direct avec les acteurs et/ou les thèmes scientifiques de l'Orthopédie Dento-Faciale, ainsi que de projets dans le contexte de la crise sanitaire. Il vise à favoriser la réalisation d'un ou de deux projets de recherche individuels portés par des doctorants ou post-doctorants.

Le dossier de candidature devra comporter les éléments suivants :

- **CURRICULUM VITAE**

du ou de la candidat(e)
- une page -

- **RÉSUMÉ DU PROJET**

- une page maximum -

- **PRÉSENTATION DU PROJET**

- 10 pages maximum -

précisant l'implication personnelle du candidat et comportant :

- Etat actuel de la question, objectifs et stratégies de recherche, références bibliographiques.
- Matériel et méthodes incluant l'analyse statistique.
- Perspectives de développement induites par le projet.
- Encadrement, faisabilité et signature du Responsable de la structure de recherche.
- Description de l'utilisation du financement et précisions de co-financement(s) éventuel(s).
- Calendrier prévisionnel de l'étude.
- Liste de 5 publications du candidat (ou à défaut du laboratoire) en lien avec le projet proposé, sélectionnées dans les 5 dernières années.
- Organigramme de l'Équipe d'accueil.
- Participants orthodontistes et caractère structurant pour le champ scientifique.
- Avis de dépôt des demandes réglementaires (études cliniques, expérimentation animale...).

Dépôt fixé au 10 octobre 2022

Le dossier de candidature, en version électronique, doit être transmis à **Karine SIFANY**, SFODF (edit-sfodf@sfodf.org)

Sélection du lauréat

Les étapes d'évaluation des projets et la sélection du (des) projet(s) soutenu(s) seront réalisées par les membres du Comité d'Interface en considérant en priorité l'originalité du projet et ses retombées potentielles, la qualité de la présentation en termes de faisabilité dans le temps imparti, et le parcours du candidat.

Publication des travaux

Le(s) lauréat(s) du prix devra(ont) s'engager à présenter le projet lors de la réunion scientifique de la SFODF. Il devra impérativement faire référence de la source de financement sur les publications correspondantes et les travaux seront publiés dans la publication scientifique indexée Medline de la SFODF, l'Orthodontie Française.

